



CENTRE D'APPUI SCOLAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



## SOMMAIRE

---

Mot du Directeur	2
Présentation	3
Entretien avec Eric Verger	6
Nos activités 2017	8
L'équipe s'agrandit	8
Communication	8
Formation des enseignants	9
IMAD	9
Pédiatrie HUG	9
Statistiques	11
Rapport financier 2017	13
Nos projets pour 2018	15
Les 5 ans du Centre d'Appui Scolaire	15
Formation 2018 des enseignants	15
Que sont-ils devenus ?	16
Nos partenaires	17
Nous aider	19

## Mot du Directeur

---



*En 2017, les activités du Centre d'Appui Scolaire ont connu une forte augmentation qui s'est traduite notamment par une hausse sensible du nombre de prises en charge. Ce développement vient confirmer le bien-fondé de notre démarche quant aux besoins réels des jeunes malades du canton et de leurs familles.*

*Pour répondre au mieux à ces attentes, l'Association a renforcé son équipe avec une collaboratrice à temps partiel qui a rejoint les deux bénévoles déjà actives et dispose désormais d'un nouveau site Internet. Comme chaque année, toute l'équipe de l'Association a bénéficié d'une formation auprès de professionnels de la santé.*

*L'action du Centre d'Appui Scolaire s'inscrit également dans une vision plus large des priorités des Etats énumérées par l'Organisation des Nations Unies dans l'Agenda 2030 relatif au développement durable. 17 objectifs globaux ont été définis concernant notamment la santé et l'éducation. En réponse à cet agenda international, le canton de Genève a adopté, en 2017, un plan d'interventions publiques prioritaires en matière de développement durable.*

*Le Centre d'Appui Scolaire se rallie à ce projet par sa volonté de dispenser une formation de qualité à tous les jeunes pris en charge sans discrimination. Depuis sa création, l'Association a est vrai toujours fait le choix d'enseignants qualifiés sachant s'adapter aux parcours particuliers des élèves. Et ce, indépendamment des situations propres à chaque famille puisque les prestations du Centre d'Appui Scolaire sont gratuites pour tous.*

*Pour revenir de façon détaillée sur les activités qui ont ponctué l'année écoulée, le présent rapport se fait fort également d'évoquer certaines initiatives ou projets que nous espérons pouvoir mettre en œuvre dès 2018.*

*Je tiens enfin à remercier l'ensemble des collaborateurs agissant à un titre ou à un autre, enseignants, bénévoles, médecin référent, responsable de la fiduciaire, réviseur, ainsi que les membres de notre comité d'Association. Tous ont permis par leur implication la réalisation de notre mission en 2017. Mes remerciements vont également à tous nos donateurs, fondations, club service, personnes physiques ou entreprises, dont le soutien demeure année après année toujours aussi primordial pour assurer la pérennité et la qualité de l'engagement du Centre d'Appui Scolaire aux côtés des jeunes malades.*

Yves Roset  
Directeur du Centre d'Appui Scolaire

## Présentation

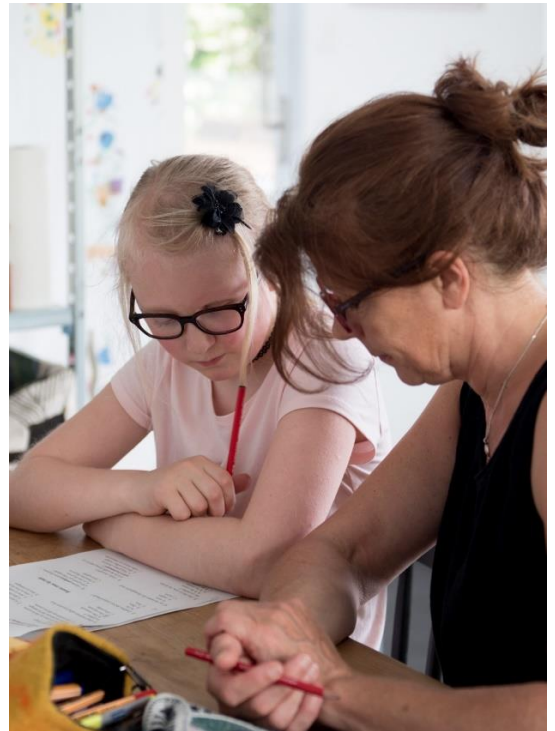
---

Fondé en 2013, le Centre d'Appui Scolaire est une association indépendante à but non lucratif de droit privé, reconnue d'utilité publique, agissant sur le canton de Genève.

Le Centre d'Appui Scolaire a pour objectif d'apporter gratuitement un soutien scolaire temporaire et personnalisé aux enfants et adolescents malades ou absents pour une longue durée de leur établissement.

Ce soutien s'adresse également aux enfants de parent malade.

L'Association permet ainsi à ses élèves d'éviter un décrochage scolaire en leur permettant de garder un contact efficace avec leurs études. Cette aide proposée concerne toutes les matières des niveaux primaire et secondaires I et II. Le Centre d'Appui Scolaire prend en charge l'ensemble des formations des cursus suisses, français ainsi que le Bac International.



Le soutien scolaire de l'Association s'adresse:

1. aux enfants malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire pour cause de traitement dans une clinique du canton de Genève ou un traitement ambulatoire aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

2. aux adolescents ou jeunes adultes malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire. Peut être soutenu par le Centre d'Appui Scolaire, tout adolescent ou jeune adulte:

- de 16 ans révolus, hospitalisé aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).
- hospitalisé dans une clinique du canton de Genève.
- en traitement ambulatoire à l'hôpital ou en clinique.

3. aux enfants de parent malade qui éprouvent des difficultés à suivre le rythme scolaire en raison de l'impact qu'occasionne la maladie de leur parent. Souvent déstabilisés dans leurs études par l'annonce d'un diagnostic, des traitements, voire des absences répétées du parent, ces jeunes peuvent à la demande des familles et du personnel soignant, bénéficier d'un soutien afin de poursuivre l'année scolaire engagée dans les meilleures conditions possibles.

Les enseignants du Centre d'Appui Scolaire sont diplômés et bénéficient d'une expérience professionnelle dans des établissements scolaires publics ou privés ou dans un centre de formation. Les enseignants suivent régulièrement des formations proposées par divers spécialistes travaillant au sein des services médicaux avec lesquels le Centre d'Appui Scolaire collabore.

Les matières scolaires proposées par l'Association sont regroupées en 3 pôles:



#### SCIENCES

Mathématiques | Physique | Chimie |  
Biologie | Informatique



#### LETTRES & SCIENCES HUMAINES

Français | Philosophie | Histoire |  
Géographie | Economie | Droit | Gestion  
| Comptabilité



#### LANGUES

Anglais | Allemand | Espagnol | Italien |  
Latin | Grec



Un protocole de prise en charge en 6 étapes:



## Entretien avec Eric Verger

---



Infirmier Responsable d'Unité de Soins  
à l'ESCAL, HUG<sup>1</sup>

Yves Roset (YR): Monsieur Verger, vous êtes Infirmier Responsable d'Unité de Soins (IRUS) du programme ambulatoire des Espaces de Soins pour les troubles du Comportement ALimentaire (ESCAL) du Département de Psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève. En quoi consiste le travail de l'équipe multidisciplinaire de l'ESCAL?

Eric Verger (EV): *«L'ESCAL a pour mission de prendre en soin les patients souffrant de troubles du comportement alimentaires (TCA) en ambulatoire, le plus rapidement possible après l'apparition des troubles ou suite à un épisode hospitalier aigu. L'ESCAL a aussi pour mission d'effectuer des évaluations exhaustives des TCA de type anorexie, boulimie, hyperphagie, situations pré- et post-by pass (chirurgie de l'estomac). Le travail de l'équipe s'organise autour de suivis individuels et de prises en soins de groupe afin de traiter les troubles tout en conservant l'environnement socio-familial existant, notamment, le parcours scolaire.»*

YR: Qu'entend-on par «troubles alimentaires»?

EV: *«Les troubles du comportement alimentaire sont l'expression d'un mal-être et d'un manque de confiance en soi. Par troubles alimentaires on entend:*

- *la peur de grossir qui entraîne des comportements de type anorexie-boulimie,*
- *la place disproportionnée de la nourriture dans les préoccupations quotidiennes et qui conduisent à des difficultés relationnelles et un isolement social, et*
- *la mise en place de comportements compensatoires douloureux comme vomissements, prise de laxatifs, diurétiques...»*

YR: On a coutume de dire que les jeunes touchés par les pathologies que vous traitez sont très largement des jeunes filles, est-ce exact? D'autre part, ces patientes sont-elles, comme on peut souvent l'entendre «d'excellentes élèves?»

EV: *«L'ESCAL prend essentiellement en soin une population féminine: le rapport homme/femme touché par un TCA est de 1 pour 10. La population masculine a davantage de difficultés à faire appel aux soins et le TCA peut prendre d'autres formes comme des régimes hyper protéinés... Oui, en effet les jeunes patientes sont souvent de bonnes élèves de part un surinvestissement scolaire inhérent à la maladie. Mais on ne peut pas présumer de capacités intellectuelles au-dessus de la moyenne.»*

---



YR: Quelles incidences les pathologies que vous prenez en charge ont-elles sur la scolarité de vos patients? Devant l'urgence de certaines situations, la maladie ne relègue-t-elle pas la scolarité au second plan?

EV: *«Souvent un surinvestissement peut paradoxalement conduire à un échec scolaire en lien avec un épuisement à moyen terme. Les patients peuvent avoir de très bonnes notes toute l'année et être absents au moment des examens. Par ailleurs, les conduites boulimiques isolent et peuvent conduire à une déscolarisation.»*

YR: Qu'apporte selon vous notre Association aux patients de votre programme? Le Centre d'Appui Scolaire est présent depuis octobre 2013 au côté du Département de Psychiatrie de Liaison et d'Intervention de crise du Professeur Guido Bondolfi. En quoi consiste votre rôle dans la relation avec le Centre d'Appui Scolaire durant les différentes étapes d'une prise en charge?

EV: *«Le CAS nous permet de préserver au maximum l'intégration scolaire de nos patients, de rassurer les patients et leurs familles quant au temps consacré aux soins sans nuire à leurs parcours scolaires. Le partenariat avec le CAS est une réelle plus-value pour notre structure de soins. Le fait que les intervenants du CAS soient tous des enseignants diplômés ajoute en qualité d'enseignement pour cette prestation. Dans le cadre de notre partenariat, mon rôle consiste à :*

- *coordonner les demandes des familles et des patients avec le CAS*
- *assurer une logistique (bureaux – horaires ...)*
- *être à l'écoute des professeurs en cas de difficultés*
- *vérifier le bien-fondé des demandes de soutien scolaire: attention de ne pas accentuer l'hyper contrôle et le surinvestissement.»*

YR: Comment réagissent les parents de vos patients au soutien proposé par notre Association? Et comment les jeunes perçoivent-ils le soutien apporté? Une recommandation, une nécessité, une obligation, une chance?

EV: *«Je n'ai jamais eu de retours négatifs. Au contraire, les familles et surtout les patients valorisent votre travail et la qualité relationnelle des intervenants. Généralement les patients sont demandeurs et considèrent comme une chance d'obtenir un soutien du CAS.»*

YR: À vos yeux, quelles sont les principales retombées d'une intervention du Centre d'Appui Scolaire auprès de vos patients?

EV: *«Les prestations du CAS sont très rassurantes et représentent un soutien pour les patients et leurs familles. Quelques examens ont été sauvés grâce à vous... Le CAS, s'il ne fait pas partie des soins, est une partie intégrante de nos programmes de soin.»*

YR: Souhaitez-vous ajouter quelques mots de conclusion?

EV: *«Le CAS et l'ESCAL ont pratiquement le même âge. Notre développement conjoint a tissé des liens privilégiés dont l'équipe se félicite. Nous apprécions particulièrement la souplesse et la disponibilité de l'équipe du CAS et son soutien à nos patients est reconnu comme une chance et une richesse par toute notre équipe.»*

---

<sup>1</sup> Depuis cet entretien, Monsieur Eric Verger a changé de poste. C'est désormais Madame Laurence Vigna qui est chargée d'assumer ces fonctions.



## Nos activités en 2017

---

### L'équipe s'agrandit

À compter de mai 2017, un poste à temps partiel a été créé en soutien au Directeur. Madame Margot Pinget s'est ainsi vue confier certaines tâches académiques et pédagogiques de l'Association qui n'étaient jusqu'alors tout bonnement pas réalisées. C'est à elle qu'incombe désormais la responsabilité de rencontrer les élèves et leurs familles au terme des prises en charge afin de s'assurer que les objectifs fixés ont été atteints et que les bénéficiaires ont été satisfaits de l'encadrement et du soutien scolaire apportés. Par ailleurs, elle s'assure que les enseignants ont à leur disposition l'ensemble des plans d'études nécessaires aux différents cours selon le cursus suivi. Enfin, et toujours dans le cadre de ses fonctions, elle veillera au maintien du site Internet ainsi qu'à l'actualisation des pages réservées aux enseignants.

Le Centre d'Appui Scolaire bénéficie désormais des conseils et du soutien du Docteur Nicolas de Tonnac, ancien Médecin Psychiatre au Département Psychiatrie de liaison et d'intervention de crise aux Hôpitaux universitaires de Genève. Le Docteur de Tonnac a accepté de soutenir l'Association dans le cadre de réunions de formation des enseignants ou d'entretiens individuels sur demande des enseignants devant des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés avec leurs élèves. Il apparaissait nécessaire que l'Association puisse s'adjoindre les conseils d'un professionnel et l'Association se réjouit de cette collaboration.

L'Association peut désormais compter sur le concours de deux bénévoles qui apportent généreusement leur temps et leurs connaissances sans lesquelles la bonne marche de notre action ne pourrait être aussi efficace.

Madame Suzanne Roset, présente dans l'Association depuis sa création, a la charge de rédiger le Rapport d'Activité ainsi que divers autres documents en collaboration avec le Directeur et représente celle-ci lors de certains événements ou conférences. Son expérience professionnelle acquise tant dans le privé qu'en lien avec les organisations internationales est particulièrement bienvenue.

Madame Corinne Millet a pour sa part rejoint l'équipe du Centre d'Appui Scolaire au cours de cette année. En collaboration avec le Directeur, elle participe à la recherche de nouveaux donateurs ainsi qu'au suivi des actuels partenaires. La recherche de fonds est une activité vitale pour la pérennité de l'Association et nécessite des compétences permettant de répondre aux exigences précises de chacun des possibles partenaires financiers que le Centre d'Appui Scolaire contacte.

A tous les quatre, nous adressons nos sincères remerciements pour leur engagement et leur contribution au sein de l'Association.

### Communication

Dans le cadre de la définition de sa stratégie de communication, le Centre d'Appui Scolaire a travaillé avec l'agence de communication Alex et Alex.

Le nouveau site Internet du Centre d'Appui Scolaire est disponible depuis le 16 septembre 2017. Le design choisi se veut plus dynamique grâce à une charte graphique renouvelée. Grâce à une mise en page modernisée, le nouveau site offre aux visiteurs une meilleure identification visuelle du Centre d'Appui Scolaire. Son utilisation est désormais plus simple et permet de mieux appréhender le travail et les défis du Centre d'Appui Scolaire. Le site comprend également une partie privée réservée aux enseignants. Ces derniers y trouvent

---

des informations internes propres à l'Association: les formations, les principaux lieux d'intervention ainsi que les structures des enseignements et les plans d'étude respectifs. Chacun des enseignants, par ailleurs, dispose d'une adresse email professionnel personnalisé.

Le lancement du site marque sans aucun doute une étape dans le développement de l'Association qui désormais peut se prévaloir d'une image renouvelée de son action.

L'agence de communication a également modifié sur la base de la nouvelle charte graphique les dépliants et documents officiels. Les prochains dépliants afficheront donc ces dernières modifications.

Nous vous invitons à visiter notre site: <http://www.centredappui scolaire.ch>.

## **Formations des enseignants**

Chaque année, le Centre d'Appui Scolaire organise une ou plusieurs séances de formation pour ses enseignants. L'objectif de cette formation continue est de les aider à mieux comprendre les difficultés des patients et de leur permettre de s'adapter au mieux aux contraintes et aux réalités que rencontrent les enfants et jeunes adultes pris en charge par l'Association.

En Janvier 2017, les enseignants de l'Association ont bénéficié d'une formation au sein de l'Unité Jade de Psychiatrie des HUG pour les jeunes adultes avec des troubles psychiques débutants. L'Unité Jade fait régulièrement appel à nos services. Afin de renforcer notre collaboration et d'expliquer les soins apportés aux patients, le Docteur Logos Curtis, Psychiatre et Responsable du Programme Jade, a présenté aux enseignants du Centre d'Appui Scolaire l'organisation du suivi psychologique et la manière d'interagir au mieux avec les patients de ce Département.

En Octobre 2017, une seconde formation a permis aux enseignants de mieux connaître le Service d'Oncologie des HUG. Le Docteur Samuel Blaser, Médecin Chef de Clinique en Consultation de l'Unité d'Oncologie Ambulatoire, leur a expliqué les prises en charge des différents cancers et leurs traitements ainsi que les principaux effets secondaires afin qu'ils puissent s'adapter plus aisément aux besoins et réalités de leurs élèves atteints d'un cancer ou dont un parent est atteint. Les enseignants ont également pu poser les questions souhaitées concernant des situations auxquelles ils sont confrontés. Cet échange avec le Docteur Samuel Blaser aura permis de mieux comprendre les difficultés que leurs élèves rencontrent.

## **IMAD**

Le Directeur du Centre d'Appui Scolaire a été reçu à plusieurs reprises par l'Institution genevoise de Maintien A Domicile (IMAD) afin de présenter les activités de l'Association. L'IMAD assure des prestations de soins et d'accompagnement permettant aux patients leur maintien à domicile tout en préservant leur autonomie. Nous espérons que les rencontres entre le Centre d'Appui Scolaire et les différentes équipes de l'IMAD permettront de développer une collaboration profitable aux des jeunes malades pris en charge par cet établissement public autonome.

## **Pédiatrie HUG**

Début novembre, le Professeur Marc Ansari, Médecin adjoint agrégé, responsable de l'Unité d'Oncologie et Hématologie Pédiatrique, informait l'Association de l'accord selon lequel le Département de Pédiatrie des HUG acceptait que le Centre d'Appui Scolaire informe les familles des jeunes patients sur ses activités. Rappelons que le Département de l'Enfant et de l'Adolescent reçoit plus de 50'000 patients par année pour des consultations ambulatoires et accueille plus de 10'000 enfants et adolescents pour des hospitalisations de plus de 24 heures.

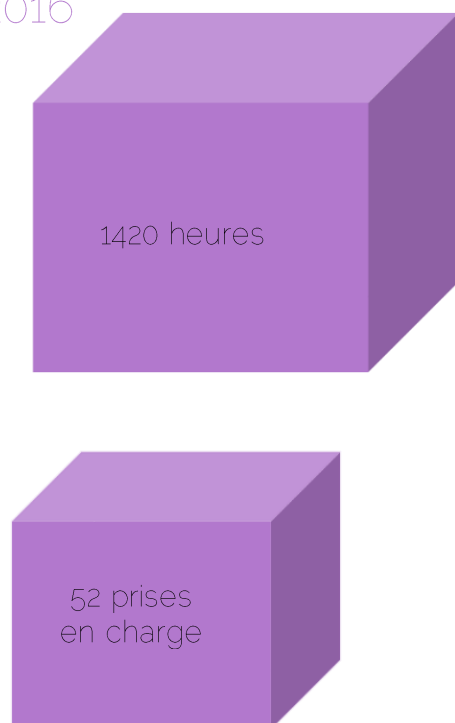
Désormais, l'Association peut apporter son soutien scolaire à tous les jeunes malades d'ambulatoire. Des dépliants ont donc été mis à disposition des familles à l'accueil de Pédiatrie ainsi que dans l'Unité d'Oncologie et les personnels soignants informés de cette décision. Chaque année, c'est un nombre d'enfants du Département de Pédiatrie toujours plus important auquel le Centre d'Appui Scolaire offre son soutien gratuit.



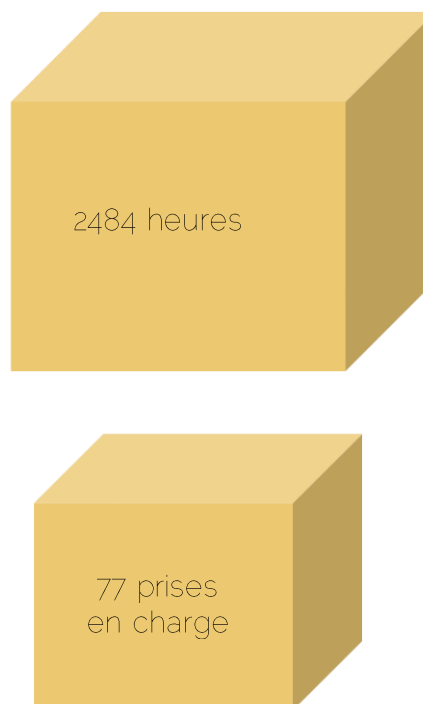
## Statistiques

---

2016

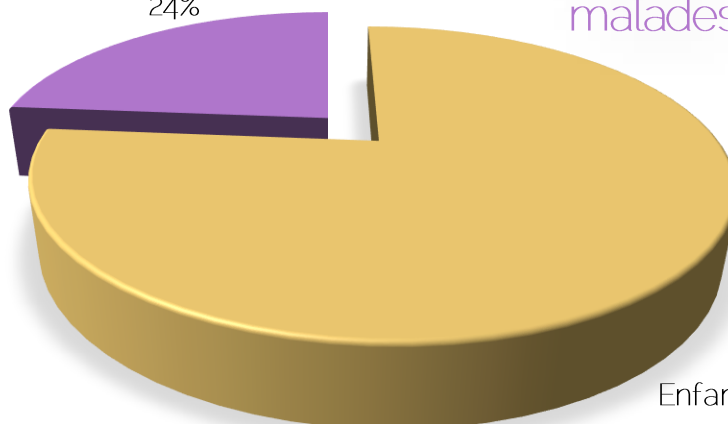


2017

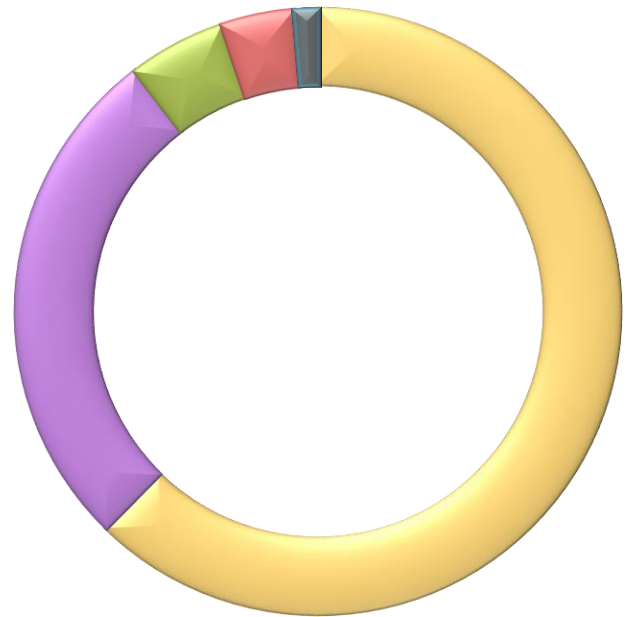
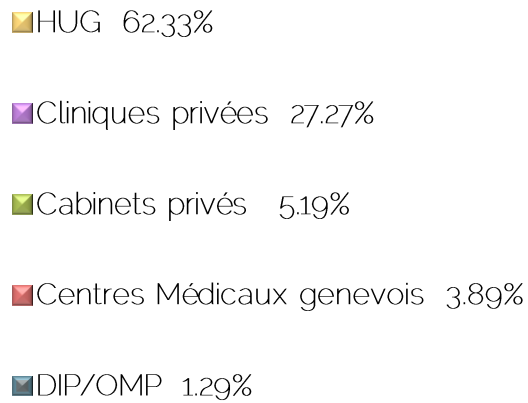


En 2017, 3/4 des élèves pris en charge étaient des enfants ou adolescents malades

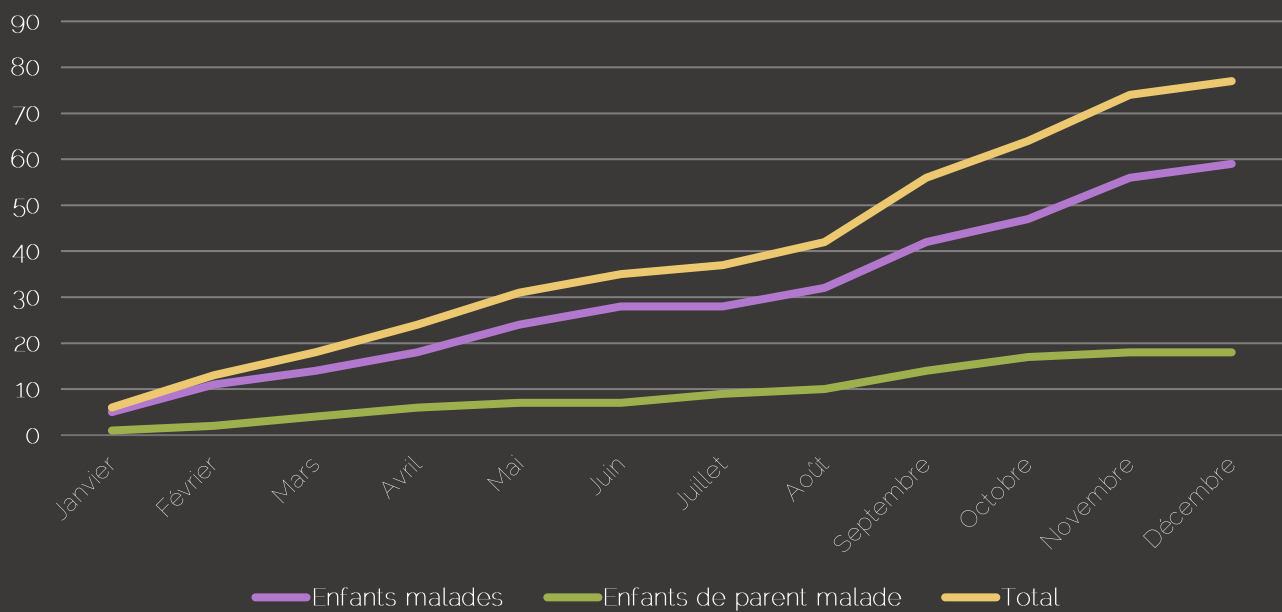
Enfants de parent malade  
24%



## Répartition des prises en charge



## Evolution cumulée des prises en charge





# Rapport financier 2017

Les comptes 2017 du Centre d'Appui Scolaire ont été révisés par la fiduciaire ANCA S.A.



RAPPORT  
DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE  
CONTROLE RESTREINT A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION  
CENTRE D'APPUI SCOLAIRE, Genève  
Au 31.12.2017

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association **CENTRE D'APPUI SCOLAIRE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de l'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 12 mars 2018

ANCA FIDUCIAIRE SA  
G.-O. ROMBALDI  
[Expert-réviseur agréé]

#### Annexes :

- Bilan au 31 décembre 2017 totalisant CHF 118'738.40
- Comptes de profits et pertes l'année 2017
- Annexe aux comptes de l'exercice

**Centre d'Appui Scolaire  
Genève**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>		
Liquidités	118'738.40	307'680.62
Actifs transitoires	-	5'704.05
Actifs mobilisés	<u>118'738.40</u>	<u>313'384.67</u>
<b>Total ACTIFS</b>	<b><u>118'738.40</u></b>	<b><u>313'384.67</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
Dons reçus d'avance	85'000.00	307'680.62
Charges sociales dues	88.35	5'704.05
Excédent de financement	<u>33'650.05</u>	-
Fonds étrangers	<u>118'738.40</u>	<u>313'384.67</u>
<b>Total PASSIFS</b>	<b><u>118'738.40</u></b>	<b><u>313'384.67</u></b>

**Centre d'Appui Scolaire  
Genève**

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES  
POUR L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

	2017	2016
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Dons reçus des Fondations et institutions pour l'année	180'000.00	548'584.00
Dons reportés de l'année précédente	307'680.62	98'965.62
Autres dons	300.00	200.00
Prise en charge des cours par l'AI	36'176.00	18'368.00
Cotisations membres	30.00	30.00
<b>Total produits</b>	<u>524'186.62</u>	<u>666'147.62</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	451'564.25	337'810.95
Charges de véhicules	1'877.85	1'881.09
Charges d'administration	36'996.12	18'658.84
Résultat financier	98.35	116.10
<b>Total charges</b>	<u>490'536.57</u>	<u>358'467.00</u>
<b>RESULTAT</b>		
Excédent de financement	33'650.05	307'680.62
Dons affectés à l'année suivante	<u>-33'650.05</u>	<u>(307'680.62)</u>
<b>Résultat de l'année</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

**Centre d'Appui Scolaire  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**1. Généralités**

Le Centre d'Appui Scolaire a été créé le 6 février 2013 selon acte constitutif passé devant notaire et inscrit au Registre du Commerce le 14 février 2013. Son but est d'apporter une aide scolaire aux enfants ou adolescents malades ou de parents malades.

L'association est soumise à révision et au bénéfice d'une exonération fiscale de dix ans à partir de l'année fiscale 2013.

**2. Sommaire des principes comptables adoptés**

**Principes de base** - Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des coûts historiques. Les produits et charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus. Les dons reçus en excédents des charges de l'année sont reportés sur l'exercice suivant.

Détails des postes du bilan	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF

**3. Liquidités**

Avoir en banque	118'738	307'681
	<u>118'738</u>	<u>307'681</u>

**4. Actifs transitoires**

Solde AVS	-	4'507
Solde LAA	-	710
Solde CAIP LAA	-	198
Solde UM	-	300
Solde LPP	-	-
	<u>-</u>	<u>5'704</u>

**Centre d'Appui Scolaire  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

	2017	2016
	CHF	CHF
<b>5. Passifs transitoires</b>		
Dons reçus d'avance	90'000	10'000
Dons à recevoir	-5'000	-
Assurances à payer	88	5'704
Excédent de financement	<u>33'650</u>	<u>297'681</u>
	<u>118'738</u>	<u>313'385</u>
<b>4. Dons et subventions reçus et à recevoir</b>		
Solde à disposition de l'année précédente	307'681	98'966
Dons Fondation W	30'000	440'000
Dons Fondation A	75'000	95'000
Dons Fondation R	-	3'584
Dons Fondation C	30'000	10'000
Dons Fondation T	20'000	-
Dons FC	5'000	-
Dons familles et cotisation	330	230
Prise en charge OCAS (AI)	36'176	18'368
Utilisé	<u>(490'537)</u>	<u>(358'467)</u>
Solde à disposition de l'année suivante	<u>33'650</u>	<u>307'681</u>
Liquidités en banque	118'738	307'681
Dons LR reçu en 2017	(90'000)	-
Solde don T à recevoir	5'000	-
Charges sociales à payer	88	-
Solde disponible pour le budget de l'année suivante	<u>33'650</u>	<u>307'681</u>

Etant donné l'aspect non lucratif de l'activité, tout excédent de produit est reporté au bénéfice de l'année suivante.



## Nos projets pour 2018

---

### Les 5 ans du Centre d'Appui Scolaire

L'Association envisage d'organiser un événement particulier pour célébrer les cinq ans de son existence en réunissant les jeunes, leurs familles, le personnel médical et soignant ainsi que l'ensemble de l'équipe.

### Formation 2018 des enseignants

Chaque année, le Centre d'Appui Scolaire se charge d'organiser une formation afin que ses enseignants appréhendent au mieux les difficultés particulières de leurs élèves, qu'il s'agisse d'enfants et d'adolescents malades ou bien d'enfants de parent malade.

Après avoir organisé une formation auprès du Service d'Epilepsie dans le Département de Neurologie des HUG, puis en 2017 une formation au sein de l'Unité de Psychiatrie du Jeune Adulte des HUG et enfin auprès du Département d'Oncologie, le Centre d'Appui Scolaire envisage en 2018 de préparer une réunion d'information pour ses enseignants sur le thème de la maltraitance qui prendrait en compte les dimensions, psychologique, médicale et juridique.



## Que sont-ils devenus?

---

«J'aimerais prendre le temps de remercier le Centre d'Appui Scolaire. Merci de m'avoir tout d'abord acceptée dans votre programme et de m'avoir fait rencontrer des personnes merveilleuses dont l'une d'elle et la plus importante, est mon enseignante de Français. Grâce à elle, j'ai pu finir et obtenir la maturité spécialisée de travail social. Elle a su voir et croire en moi, m'a parfois secouée pour remettre mes neurones en place lorsque je doutais. Ce que j'ai beaucoup apprécié avec elle, c'est qu'on a toujours fait les choses à mon rythme. Je trouve cela très important car nous, étudiantes, étions déjà «sous pression» par nos familles et nos enseignants. Je remercie également le Directeur de l'Association qui a pris le temps de me rencontrer et qui a su s'intéresser de près à mon projet professionnel. De plus, avec l'aide du Centre, j'ai pu obtenir une bourse d'étude et m'envoler aux États-Unis pour une année et ainsi pouvoir, je l'espère, revenir bilingue.»

Teresa N., 23 ans, est actuellement fille au pair aux États-Unis après avoir obtenu sa maturité dans le domaine social.

En 2017, lors de ma dernière année du Collège, j'ai dû être hospitalisée durant cinq mois. Ne pouvant plus suivre les cours à l'école, ma Maturité était remise en cause. Mais grâce au soutien du Centre d'Appui Scolaire, j'ai pu continuer à travailler et à préparer mes examens. Les enseignants du Centre d'Appui Scolaire me donnaient des cours chaque semaine, répondaient à mes questions et m'expliquaient ce que je ne comprenais pas.

Ainsi, j'ai réussi à obtenir mon diplôme de Maturité Fédérale avec une moyenne supérieure à 5. C'est pour moi une grande source de fierté personnelle et ce succès m'a beaucoup aidé psychologiquement dans ma rémission.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Centre d'Appui Scolaire et à ses enseignants. Ils m'ont permis de continuer à croire en mes projets, dont un qui me tient tout particulièrement à cœur: commencer mes études de médecine à l'UNIGE!

Eleonore T., 18 ans.

## Nos partenaires

---

Plusieurs partenaires ont soutenu le Centre d'Appui Scolaire au cours de l'année 2017: la Fondation Aletheia, la Fondation Barbour, la Fondation Coromandel, la Fondation Teamco, la Loterie Romande, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité, Le Leo Club, la Société Pomery Capital SA, ainsi que certains donateurs privés. De plus, une fondation privée genevoise souhaitant garder l'anonymat a soutenu l'Association.



La Fondation Aletheia, qui a été créée en 2003, attribue des subventions, prix ou bourses à des personnes ou des institutions actives dans la formation professionnelle, l'intégration ou l'aide envers les personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Aletheia, consulter: [www.fondation-aletheia.com](http://www.fondation-aletheia.com).

La Fondation Hélène et Victor Barbour, établie depuis 1977, apporte un soutien financier à des personnes ou institutions dans cinq domaines spécifiques: l'aide à des situations individuelles ou familiales précaires, la formation des jeunes artisans ou étudiants, la culture, les églises et la faune. Pour plus d'information sur la Fondation Barbour, consulter: <http://fondationbarbour.ch/>.



FONDATION COROMANDEL

La Fondation Coromandel, créée en 2001, a pour objectif de soutenir des associations, fondations et manifestations diverses, dans les domaines médical, humanitaire et culturel. Pour plus d'information sur la Fondation Coromandel, consulter: [www.coromandel.ch](http://www.coromandel.ch).

La Fondation Teamco Suisse soutient des organisations œuvrant en faveur des enfants, adolescents et personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Teamco, consulter: <https://www.teamco-foundation.ch>



**[www.entraide.ch](http://www.entraide.ch)**

La Loterie Romande organise et exploite les jeux de loterie et de paris sportifs afin d'en destiner le bénéfice à un grand nombre d'institutions d'utilité publique dans les six cantons romands (Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura). La Loterie Romande soutient des institutions, associations ou fondations actives dans 8 domaines: action sociale/personnes âgées, jeunesse et éducation, santé et handicap, culture, formation et recherche, conservation du patrimoine, environnement, promotion, tourisme et développement. Pour plus d'information sur la Loterie Romande, consulter: <https://www.entraide.ch/fr/geneve/accueil>.

Par ailleurs, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité a pris en charge le soutien scolaire de jeunes malades. Pour plus d'information sur l'Office Cantonal de l'Assurance-Invalidité consulter: [www.ocas.ch/particuliers/prestations-de-lassurance-invalidite/information-generale](http://www.ocas.ch/particuliers/prestations-de-lassurance-invalidite/information-generale).



Le Leo Club Genève est une association fondée en juin 2016 qui a pour but de récolter des fonds en faveur des enfants malades et que de lutter contre la pauvreté. Pour plus d'information sur le Leo Club Genève, consulter: <https://geneve.leoclub.ch/>.



La société Pomery Capital SA, créée en 2010, est une entreprise indépendante de gestion de fortune, basée à Genève et dirigée par Nathalie et Christophe Chemtob. Pour plus d'information sur Pomery Capital SA, consulter: <http://www.pomerycapital.ch>.

Des personnes privées ont également soutenu notre action en faisant un don au Centre d'Appui Scolaire.

### Le soutien du Club Leo



Samedi 23 décembre 2017, le Club Léo a organisé une vente de gâteaux sur le marché de Rive au profit du Centre d'Appui Scolaire. Cette initiative du tout jeune Club a été une excellente surprise à la veille des fêtes de fin d'année. Ce fut une réussite à la fois pour les dons ainsi récoltés mais aussi en termes de communication. L'initiative a permis de distribuer de nombreux flyers et de faire connaître l'Association. Le Centre d'Appui Scolaire souhaite remercier chaleureusement Messieurs Luca Cimino et Pierre-Luc Ruesegger, respectivement Président et Secrétaire du Club Leo, ainsi que toute l'équipe qui a bravé le froid afin de soutenir les enfants et adolescents malades.

Le Centre d'Appui Scolaire remercie chaleureusement l'ensemble de ses donateurs officiels, anonymes ou mécènes privés, pour leur engagement financier. Sans leur soutien, rien ne serait possible. Toute notre reconnaissance va également aux personnes qui à titre privé ont fait un don à l'Association.

De même, le Centre d'Appui Scolaire tient à adresser ses sincères remerciements aux nombreux partenaires qui, au quotidien, s'engagent à ses côtés pour le seul profit des enfants et des adolescents malades.

## Nous aider

---

En soutenant le Centre d'Appui Scolaire vous vous engagez concrètement en faveur des jeunes malades.

Grâce à votre don à notre Association, vous nous permettez:

- de maintenir notre action auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes
- de répondre favorablement aux attentes des familles et des soignants
- de pérenniser notre activité

Votre aide est précieuse pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études et construire leur avenir malgré la maladie.

Le Centre d'Appui Scolaire est une Association reconnue d'utilité publique. Les versements bénévoles sont à ce titre susceptibles de déduction fiscale.

Les dons peuvent être ponctuels ou réguliers (mensuel, trimestriel, annuel). Pour toute information, contactez le Centre d'Appui Scolaire qui vous renseignera sur les modalités propres aux donations ainsi que sur les déductions possibles accordées par l'administration fiscale.

Un transfert bancaire est possible avec les coordonnées ci-dessous:

- Banque Cantonale de Genève | 1204 Genève
- IBAN: CH85 0078 8000 0503 7323 7
- Adresse: Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 | 1205 Genève

Pour demander un bulletin de versement merci de contacter le Centre d'Appui Scolaire:

- Adresse: Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 | 1205 Genève
- Tel: +41 (0)79 199 42 06
- Email: [rosset.yves@centredappuiscolaire.ch](mailto:rosset.yves@centredappuiscolaire.ch)





Centre d'Appui Scolaire  
Rue de la Ferme 14  
1205 Genève



+41 (0)79 199 42 06  
+33 (0)627 58 32 81



[roset.yves@centredappuiscolaire.ch](mailto:roset.yves@centredappuiscolaire.ch)